



HAL
open science

Interprétation des insultes et relations de solidarité

Dominique Lagorgette, Pierre Larrivée

► **To cite this version:**

Dominique Lagorgette, Pierre Larrivée. Interprétation des insultes et relations de solidarité. Langue française, 2004, 1 (144), pp.83-103. 10.3406/lfr.2004.6809 . hal-04543879

HAL Id: hal-04543879

<https://hal.science/hal-04543879v1>

Submitted on 15 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Interprétation des insultes et relations de solidarité

Dominique Lagorgette, Pierre Larrivée

Abstract

This article focuses on the empirical domain of the solidarity uses of certain insults in different varieties of French (standard, Quebec, Burgundy) from diachronic and synchronic points of view. "Solidarity uses" refers to the usage of axiological terms as terms of endearment to mark social proximity between subjects. This value is signalled by morpho-syntactic, prosodic and mimeo-gestural features indicating the speaker's disposition towards the addressee. These psychological and social parameters conspire to attenuate the axiological term's argumentative program, which however can never be entirely evacuated. This argumentative program is nevertheless subordinated to pragmatics, which remains necessary in order to evaluate the extent to which the conventional lexical meaning is maintained in these uses. The attenuation of conventional meaning under solidarity uses shows the relevance of relational and attitudinal notions for the negotiation of meaning. It further establishes that at least in some cases, the analysis of linguistic interpretation requires a multidisciplinary approach, most specifically where the relation between Semantics and Pragmatics is concerned.

Citer ce document / Cite this document :

Lagorgette Dominique, Larrivée Pierre. Interprétation des insultes et relations de solidarité. In: Langue française, n°144, 2004. Les insultes : approches sémantiques et pragmatiques. pp. 83-103;

doi : <https://doi.org/10.3406/lfr.2004.6809>

https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_2004_num_144_1_6809

Fichier pdf généré le 05/05/2018

Dominique Lagorgette

L.L.S. / Université de Savoie

Dominique.Lagorgette@univ-savoie.fr

Pierre Larrivée

L.L.S. / Aston University

p.larrivee@aston.ac.uk

Interprétation des insultes et relations de solidarité

Voyant qu'il ne s'excitait guère,
Je l'ai insulté sauvagement,
J'y ai donné tous les noms de la Terre
Et encore d'autres, bien moins courants,
Ça l'a réveillé aussi sec,
Et il m'a dit « arrête ton char,
Tu m'prends vraiment pour un pauv'mec,
J'vais t'en filer, d'la série noire »
(B. Vian, *Fais-moi mal*)

I. INTRODUCTION

Si la jeune femme de la chanson avait pu prévoir la réaction de son client, elle aurait sûrement réfléchi à deux fois avant de mettre en œuvre ce poncif du discours pornographique qu'est l'insulte « *plaisante* ». Dès la *Somma théologique*, la notion d'« insulte plaisante » a été avancée¹. On pense être face à un oxymore ayant la vie dure, et pourtant il est indéniable que certaines insultes ne visent pas à accomplir l'acte d'insulter mais bien au contraire servent à marquer la solidarité dans un groupe de pairs. Déjà abondamment étudié en anthropologie, ce phénomène est encore peu considéré en linguistique. Pourtant, il reste à voir comment et selon quels facteurs un tel retournement sémantique peut prendre effet.

1. *Summa theologica*, IIa-IIae, question 72, article 1. Version électronique de l'édition H.-M. Henry et al. (1985/1999), Paris, Éd. du Cerf : <http://bibliotheque.editionsducerf.fr/par%20page/1411/TM.htm#>

Avant d'entamer cette réflexion, rappelons quelques présupposés de l'analyse de la notion même d'« insulte » : tout d'abord, nous considérerons que les syntagmes nominaux d'insultes sont performatifs, en l'absence de tout verbe de ce type pour effectuer cet acte. Peuvent accomplir l'acte d'insulter aussi bien les insultes lexicales usuelles que tout autre syntagme nominal, si le contexte d'occurrence est pertinent pour la réalisation de l'acte de dépréciation. Les SN axiologiques négatifs attribuent une propriété à un être ; pour réussir, cet acte doit être construit par l'allocutaire, qui évalue la valeur de vérité du SN lui ayant été appliqué (Lagorgette en cours et 1998, notamment).

Ces paramètres posés, nous examinerons en particulier les emplois de solidarité des axiologiques négatifs conventionnels, comme dans :

- 1) — Ça alors ! Mais il n'en est pas question, elle dit en se trémoussant. Vous n'y pensez pas ! Aller dans un hôtel avec un inconnu !
— Justement, on fera connaissance. Et vous verrez que je suis pas fait autrement que les autres !
Elle glousse : — Voulez-vous bien, **grand polisson**² ! Vous alors, vous êtes effrayant ! (Thompson 1966 : 114)

Cet exemple montre comment des termes d'adresse que les dictionnaires classent comme dépréciatifs peuvent être employés comme marqueurs de solidarité : la jeune femme va en effet finalement entraîner son séducteur chez elle. À partir du constat que l'on peut employer des axiologiques négatifs non pour accomplir l'acte d'insulter mais plutôt pour marquer des relations de solidarité, nous examinerons les différents facteurs à prendre en compte pour le calcul du sens de ces termes d'adresse (T.A.). Cet examen se fonde sur un corpus d'exemples écrits, empruntés au français de France de différentes époques et à d'autres variétés géographiques de français (français du Québec notamment, dont les exemples sont signalés par FQ), afin d'assurer une base de comparaison étendue³.

2. INSULTES DE SOLIDARITÉ ET CRITÈRES SÉMANTIQUES

2.1. Conventiounnalisation lexicale

En français de France, certains T.A. ont vu leur force illocutoire varier pour prendre diverses valeurs lorsqu'on les confronte aux autres variétés de français :

- (2) a. Grand dadais !
b. Sale chipie !

2. La traduction ne rend qu'imparfaitement le terme d'adresse anglais « you awful thing, you ».

3. Les occurrences tirées de sites internet sont reproduites en l'état.

En français québécois, certains euphémismes de sacres peuvent être employés comme axiologiques de solidarité :

- (3) a. Toi, mon cliffe ! (FQ)
b. Toi, ma calibine ! (FQ)

Cette valeur est conventionnellement rendue par certains items. C'est le cas des formes *snoraud*, *snoraude*, *vlimeux*, *vlimeuse* et *bougraisse* du français québécois, qui peuvent marquer une désapprobation légère à l'égard d'une personne faisant preuve d'une certaine habileté à des tromperies ou des mensonges sans grande conséquence :

- (4) a. mais j'cré que si le **vlimeux** avait besoin de s'exercer le bras, c'était toujours pas pour apprendre à lever le coude ! (Pichette 1980, s.v. *vlimeux*)
b. Julie réussira-t-elle son saut périlleux ? Je dis : « Oui ! », mais il y a une inconnue : les vedettes françaises accepteront-elles aussi gentiment que les nôtres d'être les faire-valoir de cette p'tite **vlimeuse** ? Si oui, c'est qu'elle est encore plus **vlimeuse** que je croyais et que la télé est incomparable pour vendre sa salade. Parce que c'est juste dans l'espoir de vendre sa salade qu'une vedette peut accepter d'être le faire-valoir de quelqu'un d'autre. (<http://www.generation.net/~pixelboy/snyder/snydr137.htm>)
- (5) Damnée p'tite **bougraisse** que tu ressembles donc à ta mère, toé ! (Tremblay 1971 : 49)

Bougraisse et les autres nominaux cités s'appliquent avec affection à un enfant ; et les mots qui sont associés à ces locuteurs se prêtent de même particulièrement bien à cet emploi, le nom *crotte* par exemple :

- (6) Salut ma crotte !!! :) (<http://agora.qc.ca/biblio/lettre.html>)

Comme toute conventionnalisation, celles de ce type sont justiciables de variations : *mother-fucker* est un terme de solidarité en anglais noir américain (Hughes 1991 : 32, 89), tout comme *bastard* en anglais australien (Hughes 1991 : 32, 89), qui est « nowhere near as strong as they sound to non-Australian ears. They are markers of solidarity »⁴ (Peeters 2000 : 216) ; *chipie* est généralement un hypocoristique appliqué aux enfants en France, mais une marque d'agression désignant les femmes en Belgique (Rosier et Ernotte 2000) et au Québec. Ces variations de l'usage dans les variétés examinées ne changent rien au principe que tout axiologique peut être utilisé avec une valeur de solidarité, de même que tout nom peut prendre une valeur insultante dans le contexte approprié (Lagorgette 2002).

4. Ce que nous proposons de traduire par : [bastard] (...) « qui est loin d'être aussi fort qu'il n'apparaîtrait à des oreilles non-australiennes ».

2.2. Évolution historique ? L'exemple de « *bougre* »

Un terme initialement négatif (issu de *Bulgare*, et que l'on retrouve dans l'anglais *bugger*) et renvoyant à un type de pratiques sexuelles :

- (7) (...) mais le cul d'un jeune garçon, il faut en convenir, me donne encore plus de volupté que celui d'une fille. On appelle **bougres** ceux qui se livrent à cette passion. (Sade 1976 : 98)

a perdu tout à fait son sens initial, même s'il reste connoté négativement (les exemples (8) et (9) étant empruntés à Zola) :

- (8) a. La Levaque, éperdue, criait :
— Ah ! le vieux **bougre**, qu'est-ce qu'il a fait là ? Si l'on pouvait s'attendre à une chose pareille !...
- b. Ce matin-là, lorsque les hommes et la fille partirent à la fosse, la Maheude se souleva de son lit pour dire à Jeanlin :
— Tu sais, si tu recommences, méchant **bougre**, je t'enlève la peau du derrière !
- c. Mais il gigotait, son masque de singe blafard et crépu, troué de ses yeux verts, élargi par ses grandes oreilles, pâlassait de la rage d'être faible. Il ne dit rien, il la mordit au sein droit.
— Méchant **bougre** ! murmura-t-elle en retenant un cri et en le posant par terre.

Il peut aussi avoir la seule valeur de « personne de sexe masculin » :

- (9) a. — Qui est-ce ? demanda-t-il à Dansaert, silencieux devant le cadavre, qu'on était en train d'envelopper dans un drap.
— Chicot, un de nos bons ouvriers, répondit le maître porion. Il a trois enfants... Pauvre **bougre** !
- b. Pourtant, il se décidait à partir, lorsqu'il sentit une main se poser sur son épaule.
— Venez, dit Catherine, il y a quelque chose pour vous.
D'abord, il ne comprit pas. Puis, il eut un élan de joie, il serra énergiquement les mains de la jeune fille.
— Merci, camarade... Ah ! vous êtes un bon **bougre**, par exemple !
Elle se mit à rire, en le regardant dans la rouge lueur des foyers, qui les éclairaient. Cela l'amusait, qu'il la prît pour un garçon, fluette encore, son chignon caché sous le béguin. Lui, riait aussi de contentement ; et ils restèrent un instant tous deux à se rire à la face, les joues allumées.

Dans ce dernier exemple, le locuteur (L1) transfère sur l'allocutaire (L2) les qualités généralement attribuées aux hommes. Hughes fait l'hypothèse implicite (1991, *passim*, par exemple 168) que les insultes très fortes voient leur valeur de degré graduellement érodée par l'usage, ce qui leur permet d'être utilisées comme terme de solidarité, hypothèse qui connaît des contre-exemples : Kjellmer (1993) discute le cas contraire où le terme *bully* est au seizième siècle un terme de solidarité avant de désigner « a hired ruffian »⁵ et

5. Soit « un voyou sous contrat ».

aujourd'hui, une brute ; voir aussi le cas de *whoreson* en moyen anglais, évoqué par Hughes lui-même (1991 : 89).

2.3. Déterminations adjectivales

Les insultes étant exprimées par des syntagmes nominaux et non seulement par des lexèmes, il y a lieu de considérer les épithètes et les déterminants susceptibles de favoriser leur interprétation de solidarité.

Cette interprétation peut être dénoncée par les modificateurs du nom. Dans les attestations suivantes :

- (10) a. — Régis ! sacré merveilleux **bougre** ! (L. Rebatet 1951 : 469)
 b. — Sacré veinard que tu es ! que je t'envie ! Mais tu es digne d'elle, oui, sacré bon Dieu de bois !
 Ils se bourraient furieusement les épaules et les côtes de coups de poing.
 — Bougre d'heureux **salaud** !
 — Ma vieille branche ! (Rebatet 1951, t. 1 : 120)
 c. Éditorial par Nathalie Roumanès (Spécialement dédié à Jacques Teissier, qui, en tout bien tout honneur, m'a ouvert grand les bras, à Camille de Rijck **mon petit con** au cœur et à l'intelligence énormes comme ça, et à Alain Korkos, le seul homme encore capable de me faire rougir comme une vierge en écrivant mon nom pas loin de celui d'Annie Saumont dans son éditorial, enfoiré.)
 (<http://www.ecrits-vains.com/editoriaux/roumanes.htm>)

merveilleux et *heureux* ne laissent aucune ambiguïté sur l'interprétation à donner à *bougre* et à *salaud* (comme dans 9b), et empêchent même toute péjoration, de même qu'avec *con*, que déterminent à la fois *petit* et *au cœur* et à *l'intelligence énormes comme ça*.

Il a souvent été noté que les déterminations adjectivales les plus fréquentes avec les emplois de solidarité semblent être *petit* (comme le mentionnent aussi Rosier et Ernotte 2000), qu'on retrouve dans deux de nos attestations avec *vlimeuse* et *bougraise*, et qui orientent immédiatement les constructions suivantes vers une interprétation de solidarité :

- (11) a. Petite crise ! (FQ)
 b. Petit menteur !
 c. Petit con !

L'emploi d'une forme diminutive (suffixale notamment) avec valeur à la fois d'inclusion et d'exclusion (sarcasme, péjoration, insulte) est attestée en anglais général (Landsberg 1986) et écossais (Dossena 1998), en arabe irakien (Masliya 1997) et kuwaitien (Yassin 1978), en espagnol péruvien (Bishop 1974), en italien (Ceccherini, Bonifacio et Zocconi 1997), en russe (Tennert 1978) ; les diminutifs servent également à exprimer de l'affection en russe (Varney 1979) et en grec (Sifianou 1992, Stephany 1997, Terkourafi 1999). Mais la diminution

n'est pas seule en cause puisqu'on retrouve paradoxalement *grand* et *gros* dans ces contextes :

- (12) a. Grande crise ! (FQ)
b. ? Grosse crise ! (FQ)
c. Grand menteur !
d. Gros menteur !
e. Grand con !
f. Gros con !

encore que leur efficacité soit moins probante, *Grosse crise* étant une marque plus qu'improbable d'affection. Un certain degré de conventionnalisation affecte ces déterminations : par exemple, en Bourguignon-Morvandiau, on note une distorsion par rapport au français de Paris :

- (13) Régis : Ah non, m'appelle pas *Grand* ! Ici, on dit *gros*.
DL : — C'est marrant, ça : chez nous, *grand*, c'est très affectueux.
Régis : — Ben ici, c'est *gros*. Avec *grand*, on a toujours l'impression qu'il y a *grand con* derrière. (Corpus Régis, août 2002)

D'autres adjectifs ne se prêtent guère à cette interprétation, comme *sale* :

- (14) a. Sale crise ! (FQ)
b. Sale menteur !
c. Sale con !

car intuitivement, le dégoût qu'inspire ce qui est physiquement ou moralement sale n'appelle pas un jugement positif. Malgré tout, Rosier et Ernotte jugent un tendre *Sale chipie* ! possible lorsque appliqué à une enfant. On notera enfin que le fait de figurer à l'intérieur d'un enchaînement axiologique ne semble pas favoriser l'interprétation recherchée :

- (15) a. Bon Dieu de bon sang de menteur !
b. Putain de bordel de merde d'imbécile !

à cause sans doute de la valeur intensifiante de la détermination, sans qu'on puisse absolument exclure cette interprétation avec une intonation et un contexte d'interlocution appropriés.

En somme, aucun facteur lexical ou syntaxique ne semble suffire à exclure absolument une interprétation de solidarité de la part d'un nominal insultant. Comme le souligne Braun, aucune désignation lexicale n'est impropre à l'emploi caressant (1988 : 254, 308). Une détermination positive peut amener le résultat attendu, comme le montre le *bougre d'heureux salaud* de Rebatet. Un adjectif exprimant une propriété inspirant généralement le dégoût comme la saleté n'empêche cependant pas l'interprétation voulue, comme le suggère l'exemple *Sale chipie* !. En ce sens, la contribution du contexte d'interlocution au sens large doit être prise en compte ; c'est ce à quoi s'intéresse la prochaine section.

3. RÉCEPTION ET CONSTRUCTION DE L'ACTE

Nous avons essayé de dégager quelques critères contextuels permettant de comprendre le fonctionnement des axiologiques de solidarité. Ces critères concernent l'attitude du locuteur par rapport à son énoncé, l'appartenance au groupe et le rapport au contexte.

3.1. Critère I : Attitude du locuteur

Le commentaire de L1 peut venir juste après la séquence [+axioneg] pour, visiblement, en corriger l'effet :

- (16) a. > > From : Nicole & Nino[SMTP :n.garcia@chello.nl] / Reply To : firmlist@lists.sparklist.com ; Sent : November 12, 1999 4 :02 PM ; To : Firm-List
> > Subject : Re : La Firm liste !-à toi belle petite amour Nicole...
> > Bien sûr, ma **grosse gueule** ! (LOL ! **Just kidding**, > > Nicole
- b. Ils se mirent à rire nerveusement, des rires qui durèrent trop longtemps pour être justifiés par la seule plaisanterie. Cadin s'essuya les yeux.
— **Tu es vraiment con** Léonard !
Le flic se rapprocha de l'inspecteur, lui posa une main sur l'épaule.
— On a commencé à se tutoyer à minuit et on s'insulte avant même le petit déjeuner ! Je crois que c'est bien parti entre nous, inspecteur.
(Daeninckx 1986 : 37-38)

Il peut aussi précéder la séquence :

- (17) À la maison, il y a cette eau qui sent la cerise, que je me disais, si je garde toute ma soif, après je boirai tout en une fois.
Gisèle, la pensée de cette eau à la maison, **j'étais parfaitement heureux** et je me disais : « **Salaud de Talino** ! Tu n'es tout de même pas si con ! » (Pavese 1991 : 73)

Enfin, L2 peut refuser de construire l'acte visé par L1 (accomplir l'acte d'insulter) et construire un autre acte (ici, l'expression d'une solidarité) :

- (18) Deux petits poissons (...) se mirent à s'insulter, au comptoir. Ou plutôt l'un insultait l'autre, qui ne disait rien, feignait de **prendre cela à la blague**.
(H. de Montherlant 1934 : 846, *apud* TLF)

C'est ce que montre l'expression *prendre cela à la blague*, qui rejoint les autres expressions *être parfaitement heureux*, *just kidding* 'je plaisante'. Toute interprétation d'agression est relativisée par l'attitude positive de l'interlocuteur ou du locuteur.

• Agressivité prosodique

L'attitude du locuteur donne des indices clairs de la portée voulue des axiologiques qu'il utilise, que marquent la gestique, les expressions faciales et la prosodie. Le rôle de ces trois facteurs dans l'interprétation du message a fait l'objet de différentes études, particulièrement celles d'Albert Mehrabian dans

les années soixante (voir Sproat 2001). Ces expériences consistaient à observer l'interprétation d'un mot axiologiquement positif, neutre et négatif sous chacune des conditions prosodiques et des expressions faciales marquant une approbation, la neutralité ou la réprobation (sur des expériences comparables, qui rappellent le cas de l'effet de McGurk en phonétique, voir Cassell, McNeil et McCullough 1999). Les conclusions suggèrent que l'interprétation de l'orientation axiologique du message semble dépendre pour une part essentielle des marqueurs attitudeaux : en cas de conflits entre les sources d'information, la polarité affective du mot ne peut renverser celle qu'imposent les modalités faciales et prosodiques. Pour le problème qui nous intéresse, les signes d'agression semblent déterminants. L'absence de gestes violents (figue, doigt ou bras d'honneur) et d'une expression faciale réprobatrice (sourcils froncés, mâchoire serrée) rend possible une interprétation de solidarité des insultes. La dureté de certains sons⁶, l'accent sur le /be/ de *imbécile* par exemple, peuvent caractériser une attitude hostile. La hauteur de l'intensité (Bergmann, Goldbeck et Scherer 1988), le caractère soudain du changement dans la direction de la mélodie (Fonagy, Fonagy et Sap 1979) co-varieraient avec l'agressivité du message, qui rend improbable une interprétation de solidarité. Cette interprétation n'est cependant pas rendue obligatoire par l'absence d'agressivité manifeste, si on se fie à la situation que rapporte cet exemple :

- (19) For every endearing anecdote, there are ten to chill the blood – tales of a brisk attitude towards actors and public alike, airguns to fend off paparazzi, « cocksucker » **muttered sotto voce** at a well-meaning fan.
(J. Romney. 13.2.1999. « How Woody learned to play himself ». The Guardian. <http://www.guardianunlimited.co.uk/Archive/Article/0,4273,3820839,00.html>)⁷

Dans les textes, on indique généralement les données prosodiques par les verbes de parole encadrant les énoncés en discours direct (verbes de fin de narration ou incises).

• Agression feinte

Non seulement l'absence d'agressivité prosodique n'est pas une garantie de solidarité, mais cette valeur est marquée par des gestes ritualisés mimant la violence et visant en réalité à n'infliger aucune souffrance au destinataire, comme en (10b), par exemple.

6. Dureté qui expliquerait d'ailleurs le succès de certaines insultes, celle de *fuck* à cause de sa finale occlusive sourde selon Noguchi (1996). Sur la phonie des insultes, voir aussi Huston (1980 : 76-87) et Rastier (2001 : 31) sur celle des insultes *câlines*.

7. Soit : « Pour chaque anecdote attendrissante, il en existe dix qui glacent le sang – des histoires d'attitude agressive à l'encontre tant d'acteurs que de membres du public, de fusils à air comprimé pointés pour faire reculer les paparazzi, de «*lèche-cul*» **murmurés à voix basse** à un fan bienveillant (...). J. Romney, «Comment Woody a appris à jouer son propre rôle» ».

Ce phénomène est bien connu et commenté par G. Hughes en ces termes :

- (20) « when uttered with a wink or a dig in the ribs, it [son-of-a-bitch] is actually a term of endearment, and has been applied with every evidence of respect by one United States senator to another... » (d'un chroniqueur américain en 1936, *apud* Hughes 1991 : 168-169)⁸

Le rituel a bien entendu sa place dans ce type d'échange verbal, l'agression feinte marquant en fait une plus grande proximité entre les locuteurs. Il s'agirait alors d'emplois parodiques d'une forme langagière conventionnellement interprétée comme accomplissant un certain type d'acte (tabou), et qui serait ici tournée en dérision afin d'insister sur son exact contraire : non de l'hostilité, mais le marquage d'une intimité. Si l'on peut se permettre entre proches (ou membres d'un même groupe) de mimer le conflit verbal violent, c'est parce que l'on est d'accord sur les modalités du jeu et que l'on dispose des mêmes savoirs communs partagés – car il s'agit d'un jeu, où la virtuosité a sa place, exactement comme dans le *sounding*⁹, ici explicitée par le narrateur omniscient dans le métadiscours (preuve que la parodie reste toutefois ambiguë pour l'observateur ne participant pas du rituel, puisque extérieur au groupe) :

- (21) Au moment où elle me fait couler de l'alcool sur ma plaie, je pousse un léger soupir. Ça suffit pour déclencher cette vieille toupie :
— **Poule mouillée ! hurle-t-elle, gonzesse ! Même ! T'as donc pas plus de sang qu'un navet ?**
Une chose met en rogne la mère Robichon, c'est lorsqu'on ne répond pas à ses sarcasmes par d'autres sarcasmes. Pour lui faire plaisir, j'y vais de mon numéro. Je la traite de **vieux lavement, de tordue, d'endoffée.** Et je conclus en lui affirmant qu'elle se décompose, que ça se voit et que ça se sent et que c'est uniquement par bonté d'âme qu'on la tolère dans la maison.
Alors, c'est l'épanouissement. Elle est ravie ; elle se retient de rire ; je la laisse à son extase... (San-Antonio 1975 : 172-173)

Comme dans le *sounding*, les axiologiques de solidarité peuvent se présenter sous forme de bordée. Le métadiscours est encore, ici, le révélateur de l'interprétation des séquences, de même que la prosodie qui est indiquée par le verbe de parole (*hurle-t-elle*).

8. Soit : « [fils de pute] quand il est dit accompagné d'un clin d'œil ou d'un coup de coude dans les côtes est en fait un terme caressif et a été appliqué, avec tous les signes manifestes de respect, par un sénateur américain à un autre. »

9. Cette notion a été élaborée par Labov (1972) et renvoie aux insultes rituelles, formes de jeu soudant une communauté (qu'il oppose aux insultes personnelles, faites pour blesser). Pour une étude diachronique de l'anglais, voir Arnovick (1999) ; pour le français, voir Lagorgette (2003).

3.2. Critère 2 : l'appartenance au groupe

Les insultes de solidarité renvoient à l'appartenance commune au groupe. On a en fait dans ces cas-là recours au discours rapporté, en employant le discours direct axiologique négatif des locuteurs hors-groupe sur le mode de la parodie (il s'agit alors d'îlots textuels) :

- (22) a. Pédé !
- b. Gros nègre !
- c. Foutu flic !
- d. Maudit Québécois !
- e. Sale linguiste !

En revanche, qu'un locuteur extérieur au groupe emploie ces items, et il y aura (selon les contextes) acte d'insulte.

Sans l'examen du contexte, certains emplois d'axiologiques négatifs peuvent en effet être ambigus :

- (23) Un autre manere de parler. Fait le bolongier a un de ses vadletz tout ainsi :
« – **Pier**, pernés la siel et va traiere de l'eaue tost (...) – **Maister**, je vous empri, ne vous displease, car vraiment je ne puisse pas espuser l'eaue a cause que je su blessé en lez mainz. – Et coment fus tu ainsy blessé, meschiant paillart que tu es ? – Vraiment, **sir**, sicome je me juay au l'espeie des deux mains ovesque un de mes compaignons... » (*Maniere* 1396, 18-6 à 18)

Le rapport entre la qualification axiologique et ce à quoi il s'applique est susceptible d'en déterminer la portée positive ou négative. Donner du *Ma grosse* à une femme très mince est susceptible d'être hypocoristique, alors que l'adresser à une femme replète l'est beaucoup moins, surtout si l'allocutaire, ou la société à laquelle elle appartient, voient d'un mauvais œil le fait d'être bien en chair. Les valeurs du groupe et de l'individu jouent donc ici un rôle important, comme le montrent encore les observations suivantes :

- (24) [...] dire « Pédale » à un Johnny est le comble de l'insulte. (Rosier et Ernotte 2000 : 8)
- (25) [...] la *nomination antiphrastique*, où l'on colle sur l'ennemi l'étiquette qui désigne l'opposé diamétral de son « idéal du moi ». Dire « gouine » à un macho n'a pas de sens – c'est trop farfelu – mais l'appeler « pédé » est autrement efficace. (Huston 1980 : 95)

Parce que le macho stéréotypique est censé considérer négativement l'homosexualité masculine, il ne peut être que blessant pour lui d'y être associé, que le locuteur adhère ou non à ces considérations. De même, cette association utilisée par un individu réputé posséder de telles valeurs sera vexante, que la personne à laquelle elle est appliquée les partage ou non ¹⁰.

10. Encore qu'il est vrai qu'un homosexuel peut fort bien ne pas s'émouvoir outre mesure du fait d'être traité de *pédé* par un macho, considérant que ce dernier révèle par là la nature contestable des vues exprimées.

Des interlocuteurs se sachant partager des valeurs positives à propos d'une telle désignation sont légitimés de détourner l'agression à des fins de solidarité, tout en se moquant de la polarité négative qui lui est attribuée par certains autres groupes : un homosexuel peut amicalement en interpeller un autre par l'axiologique *pédé*. À cela s'ajoute le paramètre de la situation dans un groupe. Un hétérosexuel a beau avoir toute la sympathie du monde pour les homosexuels, il est improbable (toutes choses égales par ailleurs) qu'un *pédé* utilisé par lui à l'égard d'un homosexuel soit aussi bien accueilli que celui employé par un autre homosexuel. De même pour l'interprétation des termes raciaux. Il est difficile d'imaginer un contexte où un Blanc pourrait appliquer un *Maudit Nègre* à l'endroit d'un allocataire noir sans qu'il y ait une interprétation d'agression d'un côté ou de l'autre, alors que le même terme d'adresse peut marquer la solidarité entre des membres du même groupe. « [...] "nigger" employé par un Noir, ou "pédé" par un homosexuel, n'ont aucun caractère agressif. » (Huston 1980 : 95). C'est cet effet d'appartenance associé aux insultes utilisées par ceux à qui elles sont généralement appliquées qui sous-tend les mouvements de leur réappropriation ; ces actions surtout menées dans les pays anglo-saxons consistent ainsi pour des Noirs à promouvoir l'emploi de *nigger* ('nègre'), pour des féministes à employer *cunt*¹¹ (traduisible par 'con', qui ne rend cependant pas la force extrême de l'insulte anglaise lorsque appliquée à une femme ; voir Hunt 2000) ou *bitch* (lit. 'chienne' ; voir Smith 2001), pour des homosexuels à utiliser *queer* ('tapette'), dans l'espoir que le stigmaté lié à la forme en vienne à disparaître.

Dans tous ces cas, il faut noter une asymétrie entre la force de l'insulte évoquant le membre d'un groupe stigmatisé, laquelle passera mal les limites du groupe comme terme de solidarité, et celle du terme dénotant le groupe socialement conçu comme « normal », dont l'usage pourra plus aisément s'étendre. Les termes d'adresse *hétéro* ou *straight* causent intuitivement peu d'émoi comparés à *pédé* parce que l'hétérosexualité est encore vue comme la norme sociale, elle est sûre de son droit pour ainsi dire, de même qu'avec *white trash* ou *Sale Blanc !* face à *nigger* ou *Sale nègre*¹². En retour, les formes *Hétéro !*, *Sale Blanc !* ou *Sale Français !*, là où elles caractérisent le groupe dominant, ont peu de chance de figurer chez eux comme terme de solidarité.

Ces effets d'appartenance expliquent d'autres contraintes sur les interprétations de solidarité, qu'on pourrait formuler en termes de sphères.

11. Attitude qui s'est trouvée reflétée dans un *one-woman show* récent, *Les Monologues du vagin*, dans lequel la comédienne invitait le public à proférer le mot avec elle pour le vider de son statut tabou. Voir aussi l'association féministe « Les Chiennes de garde ».

12. Rosier et Ernotte relèvent de même que les Wallons sont peu susceptibles d'appliquer à des Bruxellois des insultes dialectales qui les stigmatiseraient comme provinciaux (2000 : 29).

3.3. Critère 3 : rapport au contexte

À partir de la théorie sociale des sphères selon laquelle la distance physique entre les individus est en rapport avec la nature sociale, publique, privée ou intime de leurs rapports dans un contexte, Lagorgette (1998) montre que le franchissement de ces sphères peut donner lieu à divers effets axiologiques. Par exemple, que quelqu'un à qui un agent donne un P.V. lui dise *Merci, mon lapin*, l'interprétation résultante sera jugée agressive, non seulement du fait que l'événement auquel on réagit a un sens négatif, mais aussi (et surtout) parce qu'une forme marquant la sphère intime (sphères personnelles) est utilisée dans le cadre d'une relation de la sphère publique (sphères fonctionnelles)¹³ ; même s'il existe effectivement une relation intime entre l'automobiliste et le représentant des forces de l'ordre, le terme d'adresse ne semble pas beaucoup moins inapproprié, et le sera d'autant moins s'il y a des témoins de l'échange qui ne sont pas au fait de cette relation¹⁴. Le décalage entre le domaine d'emploi attendu des formes et celui dans lequel elles se retrouvent rend compte ici du caractère axiologique d'un terme d'adresse normalement hypocoristique.

Les interprétations de solidarité des insultes dépendent donc d'une relation sociale de proximité entre les interlocuteurs, interlocution que marque la deuxième personne grammaticale favorisée dans ces cas. Cette relation se manifeste préférentiellement dans certains environnements d'échanges :

(26) — Tu t'es cru fortiche, mais tu n'es qu'une merde, Jovillar.

Même à travers la dernière insulte, je l'ai senti contrarié, j'ai presque réalisé qu'il pouvait, à ce moment-là, être presque de mon côté. J'étais rassuré tout à coup, quelque chose était en train de se passer. **S'il m'avait dit ça, là-haut, au Château Poulaga, en tête à tête avec une matraque, ça n'aurait pas voulu dire la même chose. Mais là, c'était presque de l'ordre de la confession.** Je n'avais plus qu'à attendre. (D. Daeninckx 1986 : 182)

13. Si nous rapportons ces éléments à la théorie des sphères de Hall (1966, 1968), nous ajouterons que la transgression d'un grand type de sphère à l'autre (les sphères intime et privée constituant la sphère personnelle et les sphères publique et sociale constituant la sphère fonctionnelle) est en effet plus choquante que la transgression en interne dans chaque type : voir Lagorgette (1998 et 2005).

14. Un exemple apparemment attesté est fourni par l'intervention suivante, tirée d'un échange oral entre une contribuable et un fonctionnaire du fisc américain. Même si un terme d'adresse conventionnellement caressant est utilisé, sa valeur est bien dans ce contexte celle d'une agression, comme le montre la suite de l'histoire qu'une cour a définie comme des mesures de rétorsion illégales du fisc : « Honey, from what I can see of your accounting skills, the country would be better served if you were dishing up chicken-fried steak on some interstate in West Texas, with all the clunky jewelry and big hair. » (<http://www.lubbockonline.com/news/060697/judge.htm>). (Soit : « Chéri, d'après ce que je vois de tes capacités comptables, le pays irait mieux si tu t'occupais à faire revenir du poulet pané quelque part dans l'Ouest du Texas, avec la bijouterie clinquante et le brushing ad hoc »).

Les circonstances officielles semblent particulièrement défavoriser ces interprétations. L'effet comique des interpellations intimes de Bonnemine à son mari Abraracourcix alors qu'il reçoit chez lui certains de ses hommes à titre de chef du petit village gaulois vient de ce que deux univers incompatibles sont mêlés, le premier désavouant l'autre. De même, des personnes de race noire, des homosexuels mâles ou des policiers peuvent difficilement se donner du *Gros nègre !*, du *Pédé !* ou du *Foutu flic !* dans des contextes officiels (dans les échanges formalisés d'une cérémonie de mariage, dans une réunion d'un comité universitaire incluant des représentants étudiants, dans les travaux d'un colloque de la force constabulaire). Parce qu'ils prennent potentiellement à témoin l'ensemble du corps social par leur caractère officiel et qu'ils sont donc conçus comme pouvant inclure des représentants d'autres groupes, ces contextes sont peu compatibles avec le marquage de la solidarité d'un groupe.

Plus le contexte est officiel, plus la relation est distante entre les interlocuteurs, moins une insulte lexicalement forte a de chance d'être appropriée pour marquer la solidarité. La notion de force lexicale évoquée plus haut semble donc être corrélée à la proximité des sphères et au caractère officiel ou non officiel du contexte. Les insultes fortes ne semblent pouvoir être hypocoristiques que dans les contextes informels et à l'intérieur d'une sphère personnelle. Seules les insultes les plus banales nous apparaissent pouvoir figurer dans des circonstances publiques et fonctionnelles. Des personnes de race noire, des homosexuels mâles ou des policiers entretenant un rapport amical ou amoureux peuvent se traiter de *Sale nègre !*, de *Tabarnak de tapette !* ou de *Crétin de flic !* dans des contextes privés, les contextes publics devant témoins d'autres groupes rendant inimaginables ces termes d'adresse, auquel on préférera sans doute *Gros nègre*, *Grande tapette !* ou *Imbécile de flic !*, et encore. Ce qui montre toute l'utilité de la notion intuitive de degré lexical, qui, comme les sphères et les contextes d'emploi, est organisé par une gradation définissable.

Le rapport entre relation sociale de proximité et emplois relativisés des insultes (suggéré par Rosier et Ernotte 2000 : 10, 16, Yokoyama 1996, entre autres) explique pourquoi ces emplois sont associés aux relations avec les enfants, avec lesquels les adultes qui les connaissent se sentent autorisés à la familiarité : nous avons déjà noté les cas de *chipie* en français de France et de *bougraise* en québécois. Par dessus tout, les usages de solidarité sont à rapprocher des relations amicales ou amoureuses. Il est possible dans la comédie britannique *Faulty Towers* pour le mari de répondre aux ordres de sa femme par un solidarisant *Yes, my little nest of vipers*¹⁵. Dans ce cadre, l'utilisation d'un axiologique négatif indique que la relation est susceptible de survivre au jugement le plus fortement négatif.

15. Soit : « Oui, mon petit nid de vipères ! »

Lorsque la relation à l'autre ou au contexte est évaluée différemment par les allocutaires, il peut y avoir raté de l'interprétation attendue. Le parlementarisme canadien récent en donne un exemple, où un ministre conservateur avait interpellé une collègue assez bruyante de l'opposition libérale par les mots *Calm down, baby*, qui déclenchèrent dans le public et chez la principale intéressée une indignation consignée dans des mémoires intitulés *Nobody's baby*¹⁶. L'évaluation du contexte et de la relation entre interlocuteurs est donc cruciale pour lever les ambiguïtés.

3.4. Explicitation par le métadiscours

Comme très fréquemment dans les cas où un énoncé est ambigu, c'est le métadiscours de L2 (ou du narrateur omniscient) qui donnera les indices nécessaires à l'interprétation de la séquence. On relève ainsi dans le corpus des cas où il s'agit d'**acceptation** par L2 du SN [+axioneg] :

- (27) — C'est le plus grand mystère de ma putain de carrière, balbutié-je. Je donnerais tes deux couilles pour comprendre le pourquoi du comment du chose...
— Et moi, je donnerais ta saloperie de bite de goret scatophage ! riposte le Schwartz mec.
Tout ça, **gentiment, pour dire de se manifester car nous sommes aussi impressionnés l'un que l'autre par le lieu du crime crépi de sang séché.**
(San-Antonio 1988b : 148)

ou au contraire de **rejet** du SN [+axioneg] :

- (28) — Salut ma fleur !! Quelle jeux sur le dreamcast que je peux jouer en multiplayer avec d'autre personne sur le net ??? merci !!! et quel est le meilleur jeux en multiplayer ma crotte M'en rapelle pus
— **Appelle moi plus jamais fleur. Crotte non plus.** Il y en a pas. À moins que tu reste au Japon, ou en Europe. Mais tu reste en Amérique, puisque tu as envoyé cet e-mail à partir d'un dreamcast US. (<http://quebec64.com/dc/dcquestions/18.01.00.html>)
- (29) Derrière des pneus empilés jusqu'au plafond, quelqu'un sifflait une petite musique cubaine. Je me dirigeai vers la source en faisant un slalom entre les pneus crevés. Je tombai sur un homme de dos, occupé à balayer le sol. Il se tourna vers moi, me reconnut, laissa tomber son balai et esquissa une fuite. En vain : je l'attrapai par son tee-shirt, le plaquai face en avant contre le mur de pneus, et lui tordis un bras.
— Putain de merde ! C'est bien toi **mon beau salaud !**
— Eh, qu'est ce que tu fous ? ! **Je te connais pas !**
— Ah ouais ? Et cette fiche de paye que tu as fait tomber ce matin après m'avoir balancé ta porte dans la figure, tu la connais ? lui dis-je en lui collant le papier en plein visage.
(<http://www.le-petit-bouquet.com/lpb3/belier/4.htm>)

16. Soit respectivement : « Calme-toi, chérie » et « La chérie de personne ».

On a parfois aussi affaire au **point de vue du public** de l'échange, suivant ainsi son raisonnement dans la construction du sens :

- (30) — Petite fleur, dit-il de sa voix basse et chaude, vous n'êtes qu'une vieille truie en chaleur. (...) Vous êtes une irrémédiable catin, ma chère ! (...)
 « Au début, il admirait ce duel verbal basé sur des effets de vocabulaire. Sa dramatisation était atténuée par le style ampoulé. Il y avait de l'humour dans l'invective qui préservait de l'irréparable. » (San-Antonio 1988a : 284)

Enfin, il arrive parfois que les deux locuteurs n'évaluent pas de la même manière la progression d'un échange et que l'usage d'un SN fasse basculer le jeu vers l'**agression** : dans l'extrait qui suit, le jeune homme dont on se moque vient de constater lui-même qu'il a laissé passer sa chance avec la jeune fille (parce qu'il buvait trop) alors qu'il en est amoureux, à l'insu de ses camarades moqueurs :

- (31) — Otto ne connaît pas l'adresse, dis-je.
 Il me regarda.
 — **Pitoyable dilettante!** Malheur ! Ne sais-tu pas que c'était une fille épatante ! Bon Dieu !
 Il prit le ciel à témoin.
 — Quand quelque chose de bien croise enfin notre chemin, il faut que ce lugubre imbécile perde l'adresse !
 — Je ne l'ai pas trouvée si merveilleuse ! dis-je.
 — Parce que tu es un âne, répliqua Lens, un crétin qui ne connaît rien au-dessus du niveau des putains de l'International! Va donc, eh ! **pianiste!** Je te le répète, c'était un coup de chance, un coup de chance extraordinaire, cette rencontre ! Tu ne te doutes naturellement pas de ça ! As-tu vu ses yeux ?... Non, évidemment... Tu regardais ton verre d'alcool...
 — Ta gueule ! l'interrompis-je, car avec son verre d'alcool il touchait une blessure ouverte. (...) (E.M. Remarque 1938 : 83-84)

4. LA RELATIVISATION DE L'AXIOLOGIE NÉGATIVE

Comme nous l'avons souligné, l'appartenance à un même groupe est l'une des conditions de l'axiologie de solidarité. Pourtant, chaque groupe crée ses propres sous-catégories :

- (32) a. Linguiste, va !
 b. Espèce de sémanticien !
 c. — Ça va ?
 — Non, ça va pas ! Il m'a traitée de puriste ! (entendu, mars 2002)

Les insultes de solidarité évoquent linguistiquement des axiologies négatives relativisées par le lien social de proximité que marquent le jeu des personnes grammaticales, le contexte de l'échange et la nature du public présent. Cette annulation est manifestée par l'absence d'attitude agressive dans les gestes, l'expression faciale, la prosodie, par des modalisations syntaxiques comme les épithètes *petit* ou *heureux* par exemple ou d'autres

déterminations (le quantifieur et l'interrogation de *T'es pas un peu con ?* opposé à *T'es con !*), ou encore par d'autres stratégies, comme dans l'exemple suivant :

- (33) En France, encore au XVII^e siècle, le simple fait de faire des cornes avec les doigts en rencontrant son voisin dans la rue, était une raillerie qui pouvait mener droit aux tribunaux. (Ainsi avait-on coutume d'ajouter, selon les cas, après avoir fait ce geste : « Honneur à ta femme », « Honneur à ta sœur » ou « Honneur à ta mère », **pour montrer qu'il s'agissait d'une plaisanterie** (Seguin, 98). (Huston 1980 : 92-93)

Pour ce processus de relativisation, trois preuves peuvent être avancées. La première est que les termes non conventionnellement insultants ne peuvent marquer la solidarité que s'ils sont d'abord présentés dans des structures leur donnant statut d'axiologique, comme par exemple dans (32a) et (32b) ; ce statut sera seulement ensuite relativisé.

La seconde est que les hypocoristiques peuvent être interprétés comme de véritables agressions par les destinataires, même là où tous les indices convergent à faire croire à l'absence de telles intentions par le locuteur.

La troisième, la plus forte selon nous, est que le degré de relativisation de l'insulte peut varier considérablement. Tous les emplois de solidarité ne sont pas également caressants. Les deux exemples qui suivent donnent des illustrations de cas où, bien que la forme ne traduise pas une intention avouée de blesser, elle ne traduit pas non plus la sympathie la plus cordiale :

- (34) a. Q. : Combien de fois par an le site est-il mi à jour ? Dans la dernière version du site t'avais promi des MP3, quand est-il 4 ans après ?
R. : **Ma petite salope en sucre**, si tu veux des MP3 t'es gentile mais tu copies MP3 Fiend, et tu fermes ton cul. À part ça, tu seras heureuse d'apprendre que Vacarmes devrait prochainement se doter d'un webmaster.
(<http://www.multimania.com/vacarmes/apropos/faq.html>)
- b. « Un jour, raconte-t-elle, Y. décide qu'il allait dorénavant m'appeler "**Pupute**" ! J'étais abasourdie. J'ai refusé catégoriquement. Il a alors retorqué que je n'avais pas à me mettre dans un tel état puisqu'il ne s'agissait que d'un mot, pas plus ! Il continuait d'argumenter qu'on avait le droit d'inventer des mots et qu'il aimait bien celui-ci. Il n'a eu que faire de mon interdiction et chaque fois qu'il m'appelait "**Pupute**", je me mettais dans une rage folle. Un soir qu'il m'appelait ainsi devant les gens lors d'une réception, j'ai décidé de me venger sur le même mode. Alors qu'il était au milieu de la foule et qu'un de ses amis le réclamait, j'ai pris mon courage à deux mains et j'ai hurlé : "**Sale pédé**, viens par là !" Il était couvert de honte. Je lui ai dit qu'il ne s'agissait que d'un mot et je lui ai demandé quel effet cela lui faisait de s'entendre appeler comme ça. Dès lors, il ne m'a plus jamais appelée "**Pupute**" ». (Isabelle Nazare-Aga. 2000. *Les manipulateurs et l'amour*. Montréal : les Éditions de l'Homme. 137-138)

Cette axiologie mitigée montre bien que c'est une atténuation qui est en jeu (position envisagée par Rosier et Ernotte 2000 : 13-14), et que cette atténuation dépend en bonne partie de l'attitude des locuteurs.

Il y a un parallèle à tracer entre des agressions atténuées que sont ces insultes, et les agressions feintes que constituent les simulacres de coups de poing échangés par les jeunes garçons, qui rappellent eux-mêmes la violence des petits d'une même portée observée en éthologie. Dans tous ces cas, il y a bien les formes de l'agression, mais le but diffère, qui n'est plus de blesser l'autre.

Paradoxalement, à première vue, les axiologiques de solidarité peuvent intervenir dans un contexte de Face Threatening Act, de manière à en atténuer la portée agressive, comme dans (34a).

Certains actes de langage ont apparemment tendance à favoriser la relativisation des axiologiques. C'est le cas des demandes, comme dans (28). L'ambiguïté peut être portée à son comble par la juxtaposition d'axiologiques négatifs et d'un énoncé positif :

- (35) « Mr T. » he [Noel Coward] said crisply « you are a cunt. Come and have dinner with me. » (*apud* Hughes 1991 : 184)¹⁷

ainsi que des demandes d'aide, par exemple *Viens m'aider, imbécile !* Ces données sont paradoxales : elles posent problème aux théories de la politesse, dans la mesure où les demandes attaquent la face négative de l'allocutaire, pour utiliser le terme de Brown et Levinson. Cette intrusion est généralement compensée par un terme d'adresse positif ou des stratégies valorisant l'allocutaire, et non pas par des stratégies le stigmatisant. Sous réserve d'études ultérieures, ces cas semblent, en les coordonnant à un appel à la compétence de l'autre ou en l'invitant à partager un repas, relativiser l'agression de l'axiologique négatif : c'est présumément pourquoi *Viens m'aider, imbécile !* et *Vous êtes un connard, allons dîner ensemble* peuvent être mieux reçus que *Viens faire ce travail, imbécile* ou *Vous êtes un connard, retournez immédiatement au bureau*.

On relève aussi des remerciements (voir (9b) et (10c)), des compliments ((10b), (16b)), ou des refus (34a).

5. CONCLUSION

Nous soulignerons, en guise de conclusion, qu'en plus des contextes de solidarité, il existe certains autres contextes d'interaction où les formes d'insulte ne semblent pas interprétées comme des agressions de l'interlocuteur. Il s'agit notamment des joutes verbales d'insultes (comme dans le

17. Soit : « Mr T., dit-il d'un ton sec, vous êtes un con. Venez dîner avec moi ».

sounding par exemple) et des contextes pornographiques (Lagorgette 2002), par exemple. La pornographie a recours depuis ses origines à des emplois de solidarité, certainement du fait de la réécriture du monde à l'envers qu'elle propose ; la valeur usuelle négative devient positive :

- (36) a. Dolmancé : Viens, **scélérate**, viens dans mes bras : je n'y puis plus tenir (Sade 1976 : 110)
b. Dolmancé : (...) Vois-tu comme je te traite, **coquine** ! (...) (Sade 1976 : 263)
c. Mme de Saint-Ange : Jure donc, **petite putain** !... Jure donc !... (Sade 1976 : 114)
d. Mony : Est-ce vrai, **petite cochonne** ? (...) (Apollinaire 1973 : 21)
e. Maintenant, **cher prince**, à mon tour ; (...). Viens, **mon joli cœur, mon enculé chéri**, viens ! que je te le mette. (Apollinaire 1973 : 67)
- (37) Il me dit « **Tu es une bonne salope et une bonne baiseuse** [...]. »
(<http://whiteshadow.pornopartners.com/plarchives/doglover.html>)

Le caractère ritualisé des joutes verbales détourne les axiologiques de leur visée à un individu particulier¹⁸, tandis que les contextes pornographiques, par la relation intime qu'ils supposent, rendent possibles les emplois solidarisant d'une certaine manière, malgré la violence qu'ils mettent en scène et qui répond à celle de la situation.

Ces différents emplois d'items lexicaux conventionnellement réservés à l'expression d'une forme verbale de violence sont, on le voit, difficiles à délimiter, même si certains contextes en favorisent l'usage. Il devient dès lors extrêmement délicat, sans un examen précis et minutieux du contexte d'occurrence, de se prononcer sur la valeur pragmatique des énoncés ; alors que la justice semble vouloir pénaliser les insultes plus sévèrement (extension de l'article 433-4 du code pénal, 10/09/2002), restent à définir des critères permettant d'éviter des condamnations abusives. 7 500 euros d'amende et six mois de prison ne sont pas des mesures de rétorsion que l'on peut prendre à la légère ; mais sur quelles bases linguistiques le système pénal pourra-t-il s'appuyer pour statuer ? Le problème ne paraît même pas avoir fait l'objet d'une ébauche de réflexion dans les domaines concernés.

18. F. Flahaut suggère que « le caractère irrépressible et violent qui caractérise l'énonciation de l'insulte est incompatible avec l'accomplissement de cet acte en tant qu'acte rituel. » (1978 : 42).

6. RÉFÉRENCES

Corpus

Manières de langage de 1396, 1399 et 1415, 1995, éd. A. M. Kristol, London, Anglo-norman Text Society (from Birkbeck College) ; D.A.F. de Sade, 1976, *La Philosophie dans le boudoir*, Paris, Gallimard ; E. Zola, *Germinal* (base ABU) ; G. Apollinaire, 1973, *Les Onze mille verges*, Paris, J'ai Lu ; D. Daeninckx, 1986, *Le Bourreau et son double*, Paris, Folio ; C. Pavese, 1991, *Avant que le coq chante*, Paris, Gallimard ; L. Rebatet, 1951, *Les deux étendards*, Paris, Gallimard, 2 vol ; E.M. Remarque, 1938, *Les Camarades*, Paris, Gallimard ; 2 vol ; San-Antonio, 1969, *Les Vacances de Bérurier*, Paris, Fleuve noir ; San-Antonio, 1975, *Mes hommages à la donzelle*, Paris, Fleuve noir ; San-Antonio, 1988a, *La Vieille qui marchait dans la mer*, Paris, Fleuve noir ; San-Antonio, 1988b, *Ça baigne dans le béton*, Paris, Fleuve Noir ; Jim Thompson, 1966, *1 275 âmes*, Paris, Gallimard / *Pop. 1280*, 1964 ; Michel Tremblay, 1971, *À toi, pour toujours, ta Marie-Lou*, Montréal, Léméac ; Corpus d'entretiens, Régis, août 2002 ; Corpus Internet (divers).

Bibliographie sélective

- ARNOVICK, L. K. (1999), *Diachronic pragmatics. Seven case studies in english illocutionary development*, Philadelphie, Benjamins.
- BAINES, R. (sous presse), « Identity, gender and perceptions of insult performance in adolescent French », *The French Language and Questions of Identity*, W. Ayres-Bennett et M. C. Jones, eds., Cambridge, Cambridge University Press.
- BEAUMATIN, E. & M. GARCIA (éds.) (1995), *Atalaya*, 5, « L'Invective au Moyen Âge : France, Espagne, Italie : actes du colloque... », Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle : « Introduction », pp. 5-8 ; « Pour rendre compte » : pp. 259-262.
- BEAUMATIN, E. (1995), « La violence verbale. Préalables à une mise en perspective linguistique », *Atalaya*, 5, pp. 21-35.
- BERGMANN, G., GOLDBECK T. et SCHERER K. R. (1988), « Emotionale Eindruckswirkung von prosodischen Sprechmerkmalen ». *Zeitschrift für Experimentelle und Angewandte Psychologie* 35. 2, pp. 167-200.
- BISHOP, A. (1974), « A semantic analysis of diminutives in Spanish with their comparatives in English ». *Lenguaje y Ciencias* 14, 1, Mar, pp. 35-46.
- BRAUN, F. (1988), *Terms of address: problems of patterns and usage in various languages and cultures*, Berlin et New York, Mouton de Gruyter.
- BROWN, P. et LEVINSON S. (1987), *Politeness: some universals in language usage*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CASELL, J., MCNEILL, D. et MCCULLOUGH K.-E. (1999), « Speech-gesture mismatches: evidence for one underlying representation of linguistic and nonlinguistics information », *Pragmatics and Cognition* 7, 1, pp. 1-33.
- CECCHERINI, M., BONIFACIO S. et ZOCCONI E. (1997), « Acquisition of Diminutives in Italian (Sara) », Wolfgang U. Dressler (dir.), *Studies in Pre- and Protomorphology*, Vienna, Verlag Osterreichischen Akademie Wissenschaften, pp. 157-163.
- DOSSENA, M. (1998), « Diminutives in Scottish Standard English: A Case for 'Comparative Linguistics'? », *Scottish Language* 17, pp. 22-39.
- EDOUARD, R. (1967), *Dictionnaire des Injures*, Paris, Tchou éditeur.
- FISHER, S. (1988), « Procédures discursives. La co-énonciation dans l'injonction », J. Cosnier et alii (éds), *Échanges sur la conversation*, Lyon, CNRS, pp. 199-209.
- FLAHAUT, F. (1978), *La parole intermédiaire*, Paris, Le Seuil.
- FONAGY, I., FONAGY, J. et SAP, J. (1979), « À la recherche de traits pertinents prosodiques du français parisien : hypothèses et synthèses », *Phonetica*, 36, 1, pp. 1-20.
- HALL, E. T. (1966), *The Hidden Dimension*, Garden City, New York, Doubleday.

- HALUPKA-RESETAR, S. et RADIC B. (2003), « Animal names in addressing people in Serbian », *Journal of Pragmatics* 35, pp. 1891-1902.
- HUGHES, G. (1991), *Swearing. A Social History of Foul Language, Oaths and Profanity in English*, Oxford, Blackwell.
- HUNT, M. (2000), « Cunt: taboo, patriarchy, and liberation », <http://members.tripod.co.uk/mathunt/dissertation.html>.
- HUSTON, N. (1980), *Dire et interdire : éléments de jurologie*, Paris, Payot.
- JAY, T. (1992), *Cursing in America: a psycholinguistic study of dirty language in the courts, in the movies, in the schoolyards, and on the streets*, Philadelphie, Benjamins.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1989), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- KJELLMER, G. (1993), « Cowed by a Cow or Bullied by a Bull? On Distinguishing Homonymic and Polysemantic Word », *Moderna Sprak*, 87, 1, pp. 15-18.
- LABOV, W. (1972), « Rules for Ritual Insults », in Sudnow, D., *Studies in Social Interaction*, New York, the Free Press, pp. 120-170.
- LAGORGETTE, D. (1994), « Termes d'adresse, acte perlocutoire et insultes : la violence verbale dans quelques textes des 14^e, 15^e et 16^e siècles », *SENEFIANCE*, 36, pp. 317-332.
- LAGORGETTE, D. (1998), *Désignatifs et termes d'adresse dans quelques textes en moyen français*, Thèse de doctorat dactylographiée, Paris X-Nanterre.
- LAGORGETTE, D. (2002a), « Les axiologiques négatifs sont-ils une classe lexicale ? », *Représentations du sens linguistique*, D. Lagorgette et P. Lamivée eds., Munich, LINCOM EUROPA, pp. 121-136.
- LAGORGETTE, D. (2002b), « Dénomination et définition dans le récit bref pomographique », M.C. Guhl (dir.), *Les Transports amoureux*, Chambéry, CERIC, éd. du Pôle, pp. 227-257.
- LAGORGETTE, D. (2003), « Insultes et *sounding* : du rituel à l'exclusion ? », *La Communauté...*, J. Derive et S. Santi eds., Grenoble/Chambéry, M.S.H.-Alpes/CERIC, pp. 117-148.
- LAGORGETTE, D. (à paraître, 2005), « Termes d'adresse et insultes : discours sur l'autre ou sur moi ? », *The French Language and Questions of Identity*, W. Ayres-Bennett et M.C. Jones, eds., Cambridge, Cambridge University Press.
- LAGORGETTE, D. (en cours), *Du Titre à l'insulte : les termes d'adresse en moyen français*, Paris, Bibliothèque de l'Information Grammaticale.
- LANDSBERG, M. E. (1986), « Iconic Aspects of Language: The Imitation of Nonlinguistic Reality », *Quaderni di Semantica* 7, 2, Dec, pp. 321-331.
- LARRIVÉE, P. (1994), « Quelques hypothèses sur les structures syntaxique et sémantique de *Ce fripon de valet* », *Revue québécoise de linguistique* 23, 2, pp. 101-113.
- LÉARD, J.-M. (1997), « Structures qualitatives et quantitatives : sacres et jurons en québécois et en français », P. Lamivée (dir.), *La structuration conceptuelle du langage*, Louvain-la-Neuve, Peeters, pp. 127-148.
- LÉARD, J.-M. (1995), *Grammaire québécoise d'aujourd'hui : comprendre les québécismes*, Montréal, Guérin universitaire.
- LEWICKA, H. (1974), *Études sur l'ancienne farce française*, Paris, Klincksieck.
- MASLIYAH, S. (1997), « The Diminutive in Spoken Iraqi Arabic », *Journal de Linguistique Arabe* 33, pp. 68-88.
- MATEO, J. et YUS F. (2000), « Insults: A relevance-theoretic taxonomical approach to their translation », *International Journal of Translation* 12, 1, pp. 97-130.
- MCCONNELL-GINET, S. (1978), « Address forms in sexual politics », D. Butturff & E.L. Epstein (dirs), *Women's Language and Style*, Akron, L&S Books, pp. 23-35.
- MILNER, J.-C. (1978), *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*, Paris, Le Seuil.
- NOGUCHI, R. R. (1996), « On the Historical Longevity of One Four-Letter Word: The Interplay of Phonology and Semantics », *Maledicta* 12, pp. 29-43.
- PEETERS, B. (2000), « "S'engage" vs. "To Show Restraint" ». *Linguistic and Cultural Relativity in Discourse Management*, *Evidence for Linguistic Relativity*, S. Niemeier et R. Dirven (dirs), Amsterdam et Philadelphie, Benjamins, pp. 193-222.
- PERRET, D. (1968), « Termes d'adresse et injures », *Cahiers de lexicologie*, 12, 1968-1, pp. 3-14.
- PICHETTE, J.-P. (1980), *Le Guide raisonné des jurons*, Montréal, Quinze.
- RASTIER, F. (2001), *Arts et sciences du texte*, Paris, Presses Universitaires de France.

- ROSIER, L. et ERNOTTE, P. (2001), « Le lexique clandestin. La dynamique sociale des insultes et appellatifs à Bruxelles », *Français et société* 12.
- ROUAYRENC, C. (1998), *Les Gros mots*, Paris, P.U.F., 3^e éd. corrigée, coll. « Que sais-je ? ». 1597.
- RUWET, N. (1982), *Grammaire des insultes et autres études*, Paris, Le Seuil.
- SIFIANOU, M. (2003), « The Use of Diminutives in Expressing Politeness: Modern Greek versus English », *Journal of Pragmatics* 17, 2, pp. 155-173.
- SMITH, J. (2001), « Doggone », *The Guardian*, version électronique, 1.3.2001.
- SPROAT, R. (2001), « Contributions of Different Modalities to "Content" ». *The Linguist List* 12.1332, 15.5.2001. <http://linguistlist.org/issues/12/12-1332.html#1>.
- STEPHANY, U. (1997), « Diminutives in Early Child Greek, a Preliminary Investigation », Wolfgang U. Dressler (dir.), *Studies in Pre- and Protomorphology*, Vienna, Verlag Osterreichischen Akademie Wissenschaften, pp. 147-156.
- TENNERT, R. (1978), « Zur Problematik russischer Nomina mit Suffixen der subjektiven Wertung und ihrer deutschen Aquivalente », *Wissenschaftliche Zeitschrift der Friedrich Schiller Universität Jena, Gesellschafts-/Sprachwissenschaftliche Reihe* 27, 6, pp. 713-720.
- TERKOURAFI, M. (1999), « Frames for Politeness: A Case Study », *Pragmatics* 9, 1, Mar, pp. 97-117.
- TRAUGOTT, E. C. et DASHER, R. B. (2002), *Regularity in semantic change*, Cambridge, Cambridge University Press.
- VARNEY, M. H. (1979), « Mistranslation as a Feature of Style », *The Incorporated Linguist* 18, 1, pp. 17-23.
- WOLFSON, N., et MANES J. (1980), « Don't dear me! », S. McConnell-Ginet, R. Borker and N. Furman (dirs), *Women and language in literature and society*, New York, Praeger, pp. 79-92.
- YASSIN, M. et AZIZ F. (1978), « Personal Names of Address in Kuwaiti Arabic », *Anthropological Linguistics*, 20, 2, Feb, pp. 53-63.
- YOKOYAMA, O. T. (1996), « Non-Propositional Encoding of Discourse Strategies », Barbara H. Partee et P. Sgall (dirs), *Discourse and meaning: Papers in honor of Eva Hajicova*, Amsterdam et Philadelphie, Benjamins, pp. 17-29.
- ZWICKY, A. (1974), « Hey, whatsyouname! », *Chicago Linguistic Society*, 10, pp. 787-801.